



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 34 (1934), p. 129-133

Jacques Jean Clère

À propos des monuments de Haroua [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric

A PROPOS DES MONUMENTS DE HAROUA

(avec 1 planche)

PAR

J. J. CLÈRE.

Au tome XXX du *Bulletin* («Mélanges V. Loret»), dans une intéressante étude sur les statues du «grand majordome de l'Épouse Divine Haroua», qui vécut à l'époque de la reine Amenirdis de la XXV^e dynastie, B. Gunn et R. Engelbach signalent comme étant connues d'eux et décrivent succinctement trois statuettes funéraires de ce personnage⁽¹⁾. Il m'a paru utile de rappeler qu'outre ces trois statuettes conservées au Musée du Caire, il en existe au moins deux autres, ou plus exactement des fragments de deux autres, qui ont été trouvés à Médamoud par F. Bisson de la Roque et publiés dans les *Rapports préliminaires* sur les fouilles de l'Institut français d'Archéologie du Caire.

Contre le côté sud du temple de Médamoud se trouve un petit lac sacré construit ou reconstruit à l'époque romaine, et qui, après l'abandon du temple, s'est comblé peu à peu. C'est dans la terre qui l'emplissait qu'un premier fragment de statuette funéraire de Haroua⁽²⁾ a été retrouvé, à 1 m. 50 de profondeur, à 0 m. 50 du mur ouest et à 5 mètres de l'angle sud-ouest du lac⁽³⁾.

Le second fragment⁽⁴⁾ a été découvert dans une maison copte⁽⁵⁾ située à une douzaine de mètres à l'est de la «maison carrée» située elle-même à 8 mètres environ à l'est du lac sacré.

⁽¹⁾ B. GUNN and R. ENGELBACH, *The statues of Harwa*, dans le *Bull. de l'Institut franç. d'Archéol.*, XXX (1931), 815.

⁽²⁾ Médamoud, Inv. 2857 = Inscrip. 476; cf. F. BISSON DE LA ROQUE et J. J. CLÈRE, *Médamoud* (1927), p. 18-19, 53 et 148.

Bulletin, t. XXXIV.

⁽³⁾ Au point marqué «2857» sur le plan de *Médamoud* (1927), pl. I.

⁽⁴⁾ Médamoud, Inv. 3103 = Inscrip. 477; cf. *Médamoud* (1927), p. 148.

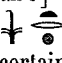

⁽⁵⁾ Au point marqué «3100» sur le plan de *Médamoud* (1927), pl. I.

Les fragments de Médamoud n'offrent guère d'intérêt par eux-mêmes, mais ils permettent de dissiper un doute qui subsistait au sujet des statuettes du Caire, à savoir si, malgré la divergence qu'elles présentent dans les titres, elles appartenaient bien toutes trois au « majordome de la Divine Adoratrice, Haroua » (1).

La présence dans le temple de Médamoud de ces deux statuettes de Haroua, dont la tombe se trouve dans la nécropole thébaine, dans l'Asâsif (n° 37), peut s'expliquer de deux façons, entre lesquelles, étant données les circonstances de la trouvaille, il me paraît difficile de choisir.

(1) A l'époque copte ou antérieurement, deux des statuettes funéraires placées dans la tombe de Haroua ont été emportées pour être conservées comme objets d'art, de curiosité ou de magie, et elles ont fini par échouer à Médamoud; brisées accidentellement, on en a jeté les fragments dans le lac sacré qui servait alors de déversoir à ordures (2), et dans un coin de pièce ou de cour où ils se sont enterrés peu à peu.

(2) En plus des statuettes placées dans sa tombe, Haroua en avait déposé quelques-unes — entre autres (?) — dans le temple de Médamoud; brisées accidentellement ou volontairement par les Coptes, les fragments en furent dispersés. A l'appui de cette seconde explication, on peut citer plusieurs autres statuettes funéraires placées, intentionnellement semble-t-il, ailleurs que dans une tombe, et souvent très loin de la tombe de leur propriétaire — par exemple, une statuette funéraire du « Second prophète d'Amon Pouiamrê », dont la tombe est à Thèbes (n° 39), qui a été trouvée à Saqqarah, près de la pyramide de Djoser (3).

(1) Gunn et Engelbach remarquent: «of these [trois statuettes du Caire] the first and third bear only the title of , while the second has * and certainly belongs to the subject of this article», *ibid.*, 815.

(2) Médamoud (1927), p. 20.

(3) Cf. B. GUNN, *A Shawabti-Figure of Puyamrê from Saqqara*, dans *Ann. Serv. Antiq.*, XXVI, 157-159; p. 159 d'autres cas semblables sont cités. Ajouter: 1) statuette funéraire

trouvée à Saqqarah et appartenant au «Quatrième prophète d'Amon, Mentemhat» (époque de Taharka) dont la tombe est à Thèbes (n° 34), cf. DAVIES, *The Mastaba of Ptahhetep*, II, p. 6; 2) statuette funéraire trouvée à Abydos et appartenant au «Gouverneur de la Ville et Vizir (mr-niwt t;ty), Amenemopet» (époque d'Amenophis II) dont la tombe est à Thèbes (n° 29), cf. MARIETTE, *Catal. général des monuments d'Abydos*, n° 439.

Quoi qu'il en soit, que la présence des deux statuettes de Haroua à Médamoud soit fortuite ou voulue, le fait de les avoir retrouvées à quelques mètres l'une de l'autre dans une localité où leur présence est malgré tout un peu extraordinaire, prouve d'une façon suffisante que, bien que les titres qu'elles mentionnent soient différents, elles appartenaient bien à un même personnage. Et par suite on peut en toute certitude attribuer au même Haroua les trois statuettes du Caire, qui ne présentent entre elles d'autres différences que celles que l'on constate sur les deux fragments de Médamoud.

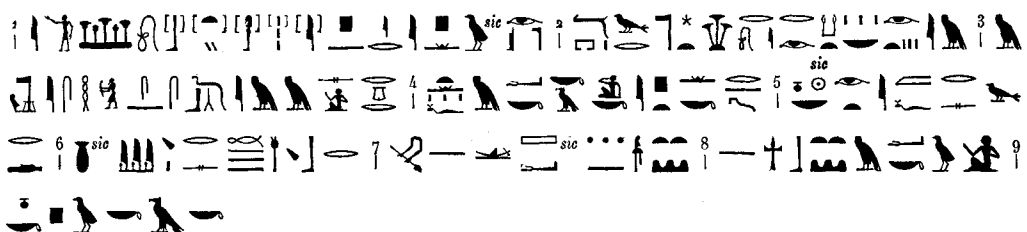
APPENDICE ⁽¹⁾.

Les inscriptions des deux statuettes de Médamoud étant reproduites ci-dessus *in extenso* (fig. 1-2), il n'est peut-être pas inutile, à titre de complément, de publier ici les textes complets des trois statuettes du Musée du Caire, car, de deux d'entre elles, Newberry n'a donné que des extraits, et la troisième est inédite. Des reproductions photographiques de ces trois statuettes sont données à la planche jointe à cet article.

C¹ : *Catal. gén.*, 47715 = *Journal d'entrée* 25714 (entrée au Musée en 1884, et provenant de Cheikh Abd el-Gournah).



C² : *Catal. gén.*, 47828 (n° du *Journal d'entrée* inconnu).



⁽¹⁾ La rédaction de cet appendice ainsi que la copie des inscriptions d'après les originaux, sont dues à Ch. Kuentz, qui s'est également chargé

de faire exécuter les photographies qui s'y rapportent.

⁽²⁾ Place pour le — qui n'a pas été gravé.



1. Caire 47715
(= C¹).



2. Caire 47828
(= C²).



3. Médamoud 2857
(= M¹).



4. Caire 48517
(= C³).



5. Médamoud 3103
(= M²).

Échelle générale 1 : 2.

J. J. CLÈRE, *A propos des monuments de Haroua.*